Marianne symbole République Française
Logo Atout France
AMI Gestion des flux

Gestion des flux : un AMI pour accroître la qualité et la durabilité de l'expérience touristique

Communiqué de presse Tourisme durable

Sous l'égide d'Olivia Grégoire, ministre chargée des Petites et moyennes entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, Atout France lance un appel à manifestation d'intérêt visant à renforcer la qualité et la durabilité des expériences touristiques par une meilleure gestion des flux de visiteurs.

Cet appel à manifestation d'intérêt (AMI) s'inscrit dans le cadre de la stratégie **« Gestion des flux touristiques »** annoncée par Olivia Grégoire le 19 juin dernier.

Parmi les enjeux du tourisme durable, la question de la gestion des flux et de la fréquentation touristique des sites est de plus en plus prégnante. Le tourisme est une grande force économique pour la France, qui voit en contrepartie certains de ses sites touristiques subir de forts pics de fréquentation, pouvant générer des impacts négatifs sur l'environnement, le cadre de vie des habitants, et conduire à une qualité d'accueil dégradée pour les visiteurs. Ainsi, il convient de trouver un juste équilibre entre attractivité économique locale et protection des sites ainsi que de leur biodiversité.

Un besoin d'accompagnement en ingénierie a été exprimé par les gestionnaires de sites touristiques et les collectivités locales pour une meilleure gestion des flux touristiques.

Cet AMI vise à appuyer financièrement des sites touristiques ou collectivités locales dans la mise en place d'une stratégie de gestion des flux touristiques. Cet accompagnement en ingénierie pourra porter sur le diagnostic des flux et leur gestion sur le territoire ciblé, la montée en compétence des acteurs notamment sur la gestion des données, ou encore la mise en place d'une stratégie en matière de communication.

? Retrouvez toutes les modalités de candidature à cet A.M.I : **https://www.atout-france.fr/services/gestion-des-flux**

? Consulter le **communiqué de presse**